



2011-Numéro 3

## Le Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup : mobilisation des milieux et 353 000 \$ en aide financière pour 36 projets

Le Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup vient de compléter la 3<sup>e</sup> année de l'entente 2007-2014 intervenue avec le gouvernement du Québec. Rappelons que la MRC dispose d'une somme de 2,2 millions de dollars pour soutenir les communautés rurales dans la prise en charge de leur développement pour la durée de cette entente. Grâce à cette enveloppe budgétaire, le Pacte rural de la MRC a soutenu, en 2010-2011, 36 initiatives ou projets de développement élaborés par les différentes communautés rurales du territoire de la MRC. Tel que le démontre le tableau ci-après, le Pacte rural a investi 353 914 \$ dans différents projets dont la valeur a dépassé 4 millions de dollars.

Secteur d'intervention	Nombre de projets	Coût total des projets	Financement par le Pacte rural
Culture et patrimoine	4	308 314 \$	44 700 \$
Soutien aux jeunes et à la famille	2	114 085 \$	5 844 \$
Développement local	4	334 292 \$	217 152 \$
Nouvelles technologies de l'information et des communications (site Web)	13	45 500 \$	27 504 \$
Environnement, paysage, ressources naturelles et développement durable	1	13 840 \$	4 000 \$
Habitation et transport	2	16 031 \$	3 619 \$
Loisirs, tourisme et sports	5	2 552 801 \$	25 903 \$
Animation du milieu	1	6 000 \$	1 800 \$
Services de proximité	3	662 294 \$	22 000 \$
Appartenance et fierté locale	1	4 642 \$	1 392 \$
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>4 057 799 \$</b>	<b>353 914 \$</b>

C'est la présence d'agents de développement rural dans toutes les municipalités rurales qui a profité du plus important soutien financier, soit 196 554 \$. Rappelons que ces agents offrent un soutien professionnel pour l'animation, la mobilisation, la formation et l'aide technique des intervenants locaux des diverses organisations du milieu rural sur différents aspects du développement rural durable.

Parmi les projets dignes de mention, il faut souligner le renouvellement des sites Web de toutes les municipalités rurales de la MRC. À la fin d'octobre de cette année, 10 des 12 sites municipaux ont été mis en ligne et les 2 autres le seront dans les prochains mois. Ces sites, confectionnés avec un souci de partage d'information locale et régionale et d'interaction entre les municipalités, favorisent un meilleur accès à l'information pour les citoyens et leur participation à la vie démocratique de leur communauté. Parmi les autres projets appuyés financièrement par le Pacte rural, citons la mise à niveau du parc linéaire du Petit-Témis (10 000 \$), la construction du Centre de la petite enfance à Saint-Cyprien (10 000 \$) et l'aménagement de parcs à Saint-Hubert (4 000 \$) et à Saint-Épiphane (2 500 \$).

## Quand la prise en charge des citoyens donne de merveilleux résultats



**Coop de solidarité  
Santé** SAINT-HUBERT

Depuis le 3 mai 2011, la Coop de solidarité santé Saint-Hubert est accessible à la population de Saint-Hubert et des environs. Ce projet est un exemple de mobilisation du milieu et de la capacité d'une communauté à s'unir face à une problématique à résoudre. Le service de santé a toujours été assuré à Saint-Hubert, et les gens ne voulaient pas baisser les bras et s'avouer vaincus.

### *Plusieurs mois d'attente...*

Il aura fallu attendre quelques années avant de voir ce projet se concrétiser, mais aujourd'hui, en plus d'un médecin, d'autres services médicaux et préventifs sont offerts dans la communauté. En effet, deux infirmières travaillent à la Coop et offrent les services de prélèvements sanguins, de vaccination ainsi que des suivis pour ceux qui souffrent d'hypertension et de diabète. De plus, une nutritionniste et un kinésiologue sont présents une fois par mois. Les membres et non-membres peuvent aussi avoir la chance de consulter, sur place, une chiropraticienne et une conseillère en nutrition Simply For Life.

### *Un bilan positif*

La Coop a maintenant près de 900 membres et son objectif est de 1000. Par contre, celle-ci est viable à la condition que les membres restent solidaires, paient leur cotisation annuelle et utilisent les services offerts. Le défi n'est pas seulement d'avoir aujourd'hui un médecin de famille, mais de le conserver à Saint-Hubert et de lui offrir un endroit où il pourra pratiquer. Le but ultime de la Coop est d'offrir un lieu approprié pour les professionnels de la santé et que tous les membres, qui croient aux principes coopératifs, continuent d'appuyer la Coop.

### *Dans un avenir rapproché*

Au cours de la prochaine année, d'autres services seront mis en place. Notamment, l'achat d'un électrocardiogramme (ECG), la mise en place d'un service dédié aux entreprises pour l'ergonomie des postes de travail et la création d'ateliers santé sont des projets qui sont sur la table pour l'année 2012. La recherche de nouveaux partenariats et d'un autre médecin sont des préoccupations constantes pour le conseil d'administration.

Plusieurs collaborateurs, dont la MRC avec la contribution financière de 10 000 \$ provenant du Pacte rural, ont aidé à la mise sur pied de la Coop santé de Saint-Hubert. Si vous souhaitez devenir membre ou avoir de l'information, contactez Linda, agente de bureau, au 418-497-3903.